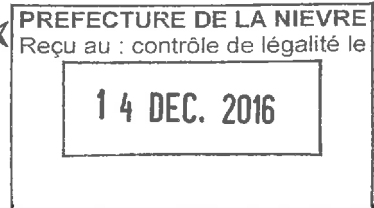




Publication le 14 DEC. 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-73

L'an **deux mille seize**, le **six décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 novembre 2016**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT (à partir de 20 h 00), M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. SAGET, Mme VATAN à M. FRIAUD, Mme DUCOURTIOUX à Mme LAROCHE, Mme THOMAS à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme POIRIER à M. GUERIN, Mme MARCEL à M. FICHOT, M. BENEDIT à M. SICOT (jusqu'à 20 h 00), Mme DESABRE à Mme GRAILLOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

#### **OBJET : Vente d'une partie d'espace vert rue du Docteur Michel Gaulier.**

Monsieur MARCONNET, Adjoint aux travaux, expose qu'un administré demeurant 2, rue Auguste Renoir souhaite acquérir une bande de terrain d'environ 175 m<sup>2</sup>, faisant partie de la parcelle cadastrée AP n° 469 actuellement espace vert appartenant à la ville, au lotissement des Mûriers.

Une estimation a été demandée au Service des Domaines qui a fixé le prix à 2.100 €, soit 12 € le mètre carré.

Les divers frais engendrés par le découpage des parcelles, la rédaction de l'acte notarié, ainsi que la mise en place d'une clôture, seront pris en charge par l'administré.

#### **Mairie**

54 avenue Louis Fouchère  
BP 90121  
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Par courrier du 26 octobre 2016, le futur acquéreur a fait part de son accord sur cette proposition.

Ce dossier a été examiné en commission travaux en date du 21 novembre 2016.

Monsieur MARCONNET propose d'adopter cette proposition, d'imputer les frais inhérents à cette cession aux acquéreurs et d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté par 23 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varennnes-Vauzelles, le 8 décembre 2016

Le Maire



Isabelle BONNICEL